

L'HOMME

L'Homme

Revue française d'anthropologie

212 | 2014

Varia

Une lecture de “Avant l’histoire”

Bruno Boulestin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/23730>

DOI : 10.4000/lhomme.23730

ISSN : 1953-8103

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 27 octobre 2014

Pagination : 37-55

ISSN : 0439-4216

Référence électronique

Bruno Boulestin, « Une lecture de “Avant l’histoire” », *L'Homme* [En ligne], 212 | 2014, mis en ligne le 24 octobre 2016, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/23730> ; DOI : 10.4000/lhomme.23730

Une lecture de “Avant l’histoire”*

par Bruno Boulestin

ALAIN TESTART nous quittait il y a un an... Aux archéologues, dont je suis, il lègue un formidable héritage, un pont entre l’archéologie et les sciences sociales, là où auparavant n’existait que quelques gués marécageux. La construction de ce pont a débuté il y a trente ans, avec *Les Chasseurs-cueilleurs ou l’Origine des inégalités* (1982), et s’est continuée jusqu’à, notamment, *La Servitude volontaire* (2004a et b) et les *Éléments de classification des sociétés* (2005). Couronnement de ces trois décennies de recherche, *Avant l’histoire*, paru quelques mois avant la disparition de son auteur, vient donc en poser les dernières piles. Il y pousse, en effet, à un degré (trop) rarement atteint l’exercice qui consiste à combiner les données ethnographiques – souvent ethnohistoriques – et archéologiques pour en extraire tout ce qu’elles peuvent nous apprendre des hommes préhistoriques et de l’évolution de leurs sociétés, depuis le Paléolithique, au moins supérieur, jusqu’à la fin de la phase moyenne du Néolithique, c’est-à-dire à peu près 3500 ans avant notre ère.

Il en résulte une vaste fresque, dans laquelle Alain Testart, avec toute la profondeur d’analyse, l’érudition et l’audace qu’on lui connaît, va tenter une reconstitution, étape par étape, de l’irréversible sens global de cette évolution, mais en défaisant bien des idées reçues : les sociétés préhistoriques étaient socialement très complexes et aucunement égalitaires, les liens entre sédentarisation, invention de l’agriculture et richesse sont loin d’être directs, la tradition démocratique européenne puiserait ses origines dans ces temps immémoriaux. C’est donc sans aucun déterminisme qu’il vient dépoussiérer les anciennes conceptions évolutionnistes pour proposer une nouvelle approche conceptuelle de l’évolution sociale à l’échelle du monde.

* Alain Testart, *Avant l’histoire. L’évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*, Paris, Gallimard, 2012 (« Bibliothèque des sciences humaines »).

L'ouvrage s'articule en deux parties principales : la première, couvrant les quatre premiers chapitres et près de 200 pages, est consacrée aux questions théoriques et méthodologiques, la seconde, à la reconstitution proprement dite de l'évolution des sociétés préhistoriques.

(Re)penser l'évolution des sociétés

Alain Testart démarre son essai par un bref retour historique sur la façon de penser l'idée d'une évolution des sociétés. Il distingue trois grandes périodes évolutionnistes, dont il place les prémices au début du XVIII^e siècle (1723-1724), et pour chacune desquelles il expose les caractéristiques, les forces et, surtout, les faiblesses. Il critique notamment le néo-évolutionnisme américain (troisième de ces périodes), qui trouve quelques échos parmi certains archéologues français dans la catégorisation désormais classique en *levels of social integration* de Julian Stewart, que l'on a vu se développer à partir de 1950. Après ce rappel historique, Alain Testart aborde les questions de l'administration de la preuve dans le raisonnement évolutionniste ou de l'utilisation des données ethnographiques. Ce chapitre est aussi l'occasion de réaffirmer, ce qui n'est pas un luxe, que les sociétés sans écriture ne sont pas aussi « simples » que beaucoup semblent le penser et, qu'en matière de transformation des sociétés, il n'y a pas d'évolution du « simple » vers le complexe. On trouvera, en trame de fond permanente de ce premier chapitre, l'idée d'une nécessaire coopération entre l'anthropologie sociale évolutionniste et les disciplines qui ont recours aux données directes du passé – l'histoire et l'archéologie –, en insistant avec raison sur le fait que cette coopération doit être symétrique et réciproque : si l'anthropologie sociale a besoin de nos données, nous avons tout autant besoin des siennes.

Pour concevoir l'idée d'évolution sociale, il faut avant tout répondre à la question basique « qu'est-ce qu'une évolution ? ». C'est ce à quoi s'emploie Alain Testart dans le deuxième chapitre, où il revient sur la notion même d'évolution et sur ce qui la différencie de l'histoire (opposition entre l'historicisme et le transhistorique). Dans le même ordre d'idée – « l'historicisme [n'étant] pas sans analogie avec le culturalisme » (p. 88) –, il insiste sur la différence entre société et culture, dont l'assimilation est largement habituelle bien que la distinction soit fondamentale et ait déjà été fermement défendue par d'autres, par exemple Camille Tarot (2008). Puis, l'auteur présente le modèle d'évolution classique de la biologie, le modèle phylogénétique, qui consiste en une représentation arborescente de l'évolution avec « une origine commune et unique à partir de laquelle est engendrée une diversification en rameaux (*phylla*) de plus en plus fins »

(p. 93). Il va ensuite réfuter ce modèle dès lors qu'il concerne l'évolution des sociétés, et cela pour trois raisons qui n'ont pas d'équivalent en évolution biologique : 1) il existe un phénomène spécifique à l'évolution sociale qui est l'« emprunt » interculturel d'une « multitude de traits sociaux ou de pratiques sociales » (p. 99) ; 2) en sciences sociales, on observe des évolutions sans diversification ; 3) toujours en sciences sociales, la convergence, l'« apparition indépendante ou réputée indépendante de caractères similaires dans des branches différentes » (p.104), a une importance particulière, d'abord parce que les exemples incontestables sont rares, ensuite en raison de la possibilité même de l'emprunt et de son influence sur la convergence, enfin, parce que toute évolution parallèle peut être pensée en fonction de l'existence d'une « loi tendancielle générale » (p. 107). Alain Testart en conclut que « les seules classifications socialement pertinentes ne peuvent être phylogénétiques » (p. 109), ce qui le conduit à proposer un modèle formel de l'évolution des sociétés. Ce modèle original se présente comme un diagramme évolutif (cf. la figure 18, p. 115) permettant de faire apparaître les confluences tout autant que les divergences, mais aussi d'ordonner des classes définies en dehors des considérations historiques.

Après la question de la conception de l'évolution sociale (le « comment »), Alain Testart s'intéresse, dans le troisième chapitre, à celle de ses causes et de ses mécanismes (le « pourquoi »). Il y aborde, pour mieux les rejeter, les quatre hypothèses les plus fréquemment avancées pour expliquer l'évolution des sociétés préhistoriques : le développement ou progrès technique (causalité technologique), le réchauffement climatique marquant la fin de la dernière période glaciaire (causalité environnementale), la pression démographique (causalité démographique), l'émergence de nouvelles croyances religieuses (causalité religieuse). Le diffusionnisme en tant que mécanisme – ou enchaînement de causes – de l'évolution est également écarté, car « il nous aide très mal à la penser » (p. 135), de même que le modèle darwinien de la sélection naturelle est estimé, à raison, non directement transposable à l'évolution sociale et culturelle. En fait, selon Alain Testart, il n'est nul besoin de concevoir un mécanisme particulier, « dépourvu d'intentionnalité » (p. 148), pour penser l'évolution des sociétés : pour lui, l'« action humaine (de l'homme *en* société, agissant *sur* la société) est une condition nécessaire et suffisante de [cette] évolution » (p. 149).

Je ne suis pas totalement d'accord avec cette conclusion très durkheimienne – l'explication d'un fait social doit toujours être recherchée dans un autre fait social. À mon sens, si l'action humaine est nécessaire à l'évolution sociale, elle n'est pas suffisante, et je pense que l'explication

de l'évolution des sociétés préhistoriques est multicausale : ce serait plutôt la conjonction d'acquis à la fois sociaux et techniques, n'ayant éventuellement eux-mêmes été rendus possibles que grâce à des conditions environnementales favorables, qui créerait un terrain propice à une évolution à partir d'un niveau déjà atteint. Car, certes, « le développement technique ne se fait pas tout seul, il est fonction de l'intérêt des hommes » (p. 274), mais, *a contrario*, il peut autoriser, voire imposer des mutations sociales qui, sans lui, ne sauraient être. Alain Testart ne dit d'ailleurs pas autre chose plus loin, lorsqu'il admet comme cause unique de la sédentarisation l'inventivité générale : le chasseur-cueilleur se sédentarise parce que, « à disposer de trop d'instruments, de trop d'équipements [armes plus sophistiquées, meules, mortiers, nasses, filets, pièges..., mais aussi poteries], on finit par grever sa mobilité » (pp. 351-352). Ce à quoi s'ajoutent des réserves alimentaires plus importantes à transporter, ainsi que l'invention d'une petite agriculture qui contribuent indéniablement « à fixer le nomade » (pp. 353 *sqq.*). S'il ne s'agit pas là de matérialisme sans une once de culturalisme, et de la technologie érigée en cause première de l'évolution... Ce qui me fait dire, qu'à ce stade de la réflexion, l'auteur sous-estime la causalité technique en s'orientant nettement vers le culturel, alors que nombre des exemples qu'il donnera plus loin montreront, finalement, le rôle fondamental de la première dans l'évolution sociale. Par ailleurs, si, comme j'aurais tendance à le faire, on retient un mécanisme évolutif reposant principalement sur des innovations techniques filtrées par des choix culturels ou idéologiques (la société choisit d'adopter ou de ne pas adopter telle ou telle invention, de l'emprunter ou de ne pas l'emprunter), le modèle darwinien, éjecté par la porte, repasse, *mutatis mutandis*, une tête par la fenêtre... Enfin, il reste à comprendre pourquoi, sur tous les continents et à peu près aux mêmes époques (les écarts temporels étant négligeables au regard de la durée de l'évolution humaine), il existe des convergences non seulement techniques, mais aussi dans les orientations sociales : je crois, comme l'auteur, à une composante générale tendancielle spontanée dans l'évolution sociale, mais elle demeure à expliquer.

Interpréter les données archéologiques

Si l'importance des données archéologiques a été soulignée dès le premier chapitre, le quatrième leur est intégralement consacré. Alain Testart débute par une comparaison avec les données historiques et ethnographiques, les premières reposant sur les écrits effectués par des contemporains proches de la société étudiée, les secondes sur les dires des

ethnologisés transcrits par des observateurs extérieurs à la société étudiée. De leur côté, les données archéologiques ne sont ni des écrits ni des dires, ce sont « des documents sans paroles » (p. 152), des objets par essence matériels qui présentent le double avantage par rapport aux documents historiques et ethnologiques d'être authentiques – réels, palpables – et d'être transmis par des moyens naturels sans dimension subjective. À l'inverse, cela présente également des désavantages : le document archéologique n'est qu'une partie d'un tout, un échantillon, et comment savoir s'il est représentatif de ce tout qu'il est censé incarner ; il est soumis au problème de la conservation, de la limitation dans le temps inhérent aux choses matérielles ; il est souvent de la nature du rejet, car le « lot quotidien » de l'archéologue « ce sont les poubelles, les pertes éparées, les défunts » (p. 156)¹.

Suivant cette logique, il apparaît aussi qu'un autre des grands problèmes de l'archéologie est son invisibilité, c'est-à-dire tout « ce que l'on ne voit pas » (p. 157) et qui ne pourra donc être pris en compte, à savoir les données immatérielles qu'on ne peut retrouver que grâce à des témoignages écrits ou oraux, en particulier – mais pas uniquement – les pratiques, les institutions et les structures sociales : « La vie normale, régulière et ordinaire de la société n'est pas représentée dans les données archéologiques » (p. 175). En cela, il existe une relation inverse entre les intérêts de l'archéologie et ceux de l'ethnologie, laquelle se préoccupe avant tout des aspects immatériels de la vie sociale. De ces restrictions, découlent d'importantes conséquences, dont le fait que l'archéologie dépende « de disciplines voisines pour ses concepts aussitôt qu'elle essaie de penser les sociétés » (p. 163) et qu'elle rencontre des difficultés pour élaborer des relations causales entre les données qu'elle recueille – ce qu'Alain Testart démontre à partir d'un exemple imaginaire, un « cas d'ethnologie-fiction » (pp. 163-174). Il en résulte également des implications méthodologiques, notamment sur la question de la représentativité des découvertes archéologiques et sur celle de l'usage délicat des données statistiques pour les interpréter : toujours à l'appui d'un exemple illustratif, Alain Testart conclut cette fois que « ce que l'on retrouve [...] d'une société *n'est pas* le miroir de cette société » (p. 181).

D'une façon générale, l'interprétation en archéologie est donc une chose ardue qu'il convient, pour Alain Testart et certains archéologues, de conduire en deux temps, un peu à la façon d'une enquête de police : 1) reconstitution des gestes responsables de l'objet découvert, 2) recherche

1. Sur ce point, je serais moins catégorique que l'auteur, notamment en ce qui concerne le domaine funéraire : certes, ce qui est déposé dans la tombe a été extrait de la vie sociale, mais il ne s'agit pas de rejet et, surtout, le dépôt lui-même traduit un fait social.

de leurs causes et motivations possibles, leur sens exact restant généralement hors de portée étant donné la pluralité des relations possibles entre les uns et les autres. Or, pour accomplir cette deuxième phase, l'archéologie doit nécessairement recourir à l'ethnographie et à l'histoire, seules capables de lui fournir « des modèles possibles de pratiques sociales » (p. 189). Un travail comparatif s'impose dès lors, mais à condition qu'il soit bien mené : l'auteur rejette de façon totalement fondée la méthode illustrative consistant à établir un parallèle entre certains peuples actuels et ceux ayant vécu à la préhistoire, au profit d'un comparatisme raisonné – comme retrouver parmi des situations équivalentes fournies par les données ethnographiques celles susceptibles d'apporter une explication, d'établir des liaisons ou des incompatibilités, voire de pousser les archéologues à chercher de nouveaux indices et de nouvelles méthodes –, dont on serait en droit d'attendre d'importants résultats.

De la théorie à la pratique, ou tentative d'évolutionnisme appliqué

Ces jalons théoriques et méthodologiques posés, nous abordons le cœur de l'ouvrage et passons, avec l'auteur, à une tentative de reconstitution des sociétés préhistoriques. Il s'agira dans un premier temps de celles du Paléolithique supérieur (entre 40 000 et 10 000 avant notre ère) pour lesquelles nous disposons de données abondantes, dont un outillage lithique très riche – servant de base à la typologie et à la chronologie des cultures matérielles préhistoriques –, de quelques sépultures et de tous les témoignages iconographiques laissés par l'art pariétal.

Nomades ou stockeurs ?

Alain Testart commence par revenir, dans le chapitre V, sur quelques concepts qu'il avait déjà développés dans des travaux antérieurs. Il rappelle en priorité la différence fondamentale entre chasseurs-cueilleurs nomades et chasseurs-cueilleurs sédentaires-stockeurs. Car le stockage serait le « point clé » (p. 205) – ce à quoi j'adhère totalement – pour se représenter ces sociétés du Paléolithique supérieur, savoir si, comparatisme oblige, elles ressemblaient davantage à celles des chasseurs-cueilleurs nomades « pauvres » d'Afrique (Pygmées) et d'Australie (Aborigènes), auxquelles les néo-évolutionnistes américains les ont comparées, ou à celles stockeuses et prospères de la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord (Kwakiutl, Haïda, Tlingit...), faisant figure d'« exception » aux yeux des mêmes tenants de ce courant anthropologique. Le stockage permet, en effet, aux populations concernées de vivre sur leurs réserves les moments

de l'année moins propices, mais nécessite pour cela un certain nombre de conditions favorables : des conditions naturelles que sont l'abondance des ressources alimentaires sauvages et la saisonnalité alternant périodes d'abondance et périodes de pénurie ; de bonnes conditions techniques, comme la maîtrise des techniques d'acquisition de ces ressources et, bien sûr, de leur conservation². Pour ce qui est des implications sociales de l'adoption du mode de stockage alimentaire, elles sont de l'ordre de trois : la sédentarité (qui se voit donc attribuer ici une cause différente de celle évoquée pp. 351 et suivantes), puisqu'il n'est plus besoin « d'aller chercher au loin les ressources nécessaires pendant la saison de pénurie » (p. 207) ; un accroissement démographique lié à la stabilité du niveau des ressources ; et le « développement d'une différenciation sociale entre riches et pauvres » (p. 208). Ce dernier point sera largement commenté plus loin dans le livre, mais l'auteur souligne déjà que la richesse est repérable dès lors qu'elle conduit, d'une part, à des pratiques ostentatoires entendant montrer l'ampleur de sa réussite sociale, d'autre part, à des prestations matrimoniales comme le prix de la fiancée – observé chez les chasseurs-cueilleurs sédentaires-stockeurs.

Selon Alain Testart, les sociétés où cette richesse n'existe pas, car elle n'y est pas « socialement utile, parce que les stratégies sociales ne se font pas en fonction d'elle, parce que les pouvoirs éventuels qui émergent dans ces sociétés ne dépendent pas d'elle » (p. 220), sont dites « achématiques ». C'est le cas des sociétés de chasseurs-cueilleurs nomades et Alain Testart considère que c'est aussi celui des sociétés du Paléolithique supérieur. D'abord, parce que, au vu des données dont nous disposons, elles ne maîtrisaient pas suffisamment les connaissances techniques requises pour pratiquer un stockage à grande échelle, en conséquence de quoi la sédentarité y paraît improbable, à moins qu'il ne s'agisse d'une forme de semi-sédentarité avec des campements saisonniers. Ensuite, parce qu'il est difficile d'affirmer que la richesse et la différence de richesse existaient à cette période.

Mais, là où on pourrait identifier la richesse, c'est-à-dire dans les tombes en fonction de l'ampleur des dépôts funéraires, les données sont en réalité ambivalentes. En effet, à ce stade de la réflexion, j'abonde moins dans le sens d'Alain Testart lorsqu'il avance que les objets, parfois somptueux, qu'on retrouve dans les sépultures – et c'est le cas de certaines sépultures paléolithiques – ne traduisent pas forcément une quelconque richesse ; pour le moins, les exemples qu'il propose pour le démontrer ne me

2. Soit dit en passant, on retrouve ici la même explication multicausale, à la fois technologique et environnementale, de l'évolution des sociétés que j'évoquais plus haut.

convainquent pas totalement. Ainsi celui des Ihalmiut³, qu'il donne pour illustrer le fait que des biens trouvés dans une tombe ne représentent pas forcément une richesse pour ceux qui les déposent, mais peuvent seulement être des témoignages d'affection envers le mort (p. 231), me paraît discutable : dans ce cas précis, les objets *ne sont pas dans la tombe mais dessus*, et renvoient à des pratiques commémoratives non funéraires. De même, lorsqu'il réfute les interprétations de l'archéologue Robert White à propos des magnifiques trouvailles de Soungir (Russie méridionale), ou qu'il s'appuie sur les recherches de Marian Vanhaeren et Francesco d'Errico à propos de celles de la Madeleine (Dordogne)⁴, il me semble qu'il aurait d'abord dû se référer à davantage de travaux archéologiques, notamment ceux des auteurs que je viens de citer à propos, cette fois, de la sépulture de Saint-Germain-la-Rivière (Vanhaeren & d'Errico 2003), dont les conclusions invitent sérieusement à se poser la question de l'existence de biens de luxe ou de prestige dès le Magdalénien ancien (-17 000 ans). Enfin, l'absence d'ostentation chez les hommes du Paléolithique, ce qu'il justifie par l'inexistence de monuments funéraires ou par la dissimulation des peintures pariétales au fond des grottes, lui apparaît comme étant significative de l'absence de richesse. Mais, quelles traces archéologiques laisseraient les ostentatoires cérémonies du potlatch sur la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord, par exemple ? En définitive, je serais donc plus nuancé qu'Alain Testart lorsqu'il conclut que « rien dans les données du paléolithique supérieur ne montre ni ne tend à montrer qu'il s'agissait de sociétés à richesse » (p. 242) ; je crois, pour cette période précisément, qu'il n'est pas si simple de trancher.

Puisque toutes ses propositions convergent finalement vers un rapprochement entre les hommes du Paléolithique supérieur et les chasseurs-cueilleurs nomades, l'auteur termine cette première partie en appliquant l'anthropologie comparative raisonnée qu'il appelait de ses vœux au début de l'ouvrage et en mettant en évidence deux grands modèles de sociétés représentatives de ce régime : les sociétés de chasseurs-cueilleurs nomades de type A (qui correspondraient aux seuls Aborigènes australiens) opposées à celles de type B (qui correspondraient à toutes les autres sociétés de chasseurs-cueilleurs nomades connues, par exemple les San africains ou les Inuits). Quant à savoir auquel de ces ensembles relier les sociétés paléolithiques, c'est ce qu'il va tenter de déterminer.

3. Exemple tiré de l'ethnographie de Farley Mowat sur cette population également connue sous le nom d'« Eskimo caribous » (1953 : 176-177).

4. Il s'agit de sépultures datées du Paléolithique supérieur, comprenant les restes d'individus inhumés avec des parures corporelles : les restes d'un homme et de deux enfants à Soungir, dont certaines parures sont composées de milliers de perles d'ivoire ; les restes d'un enfant à La Madeleine, retrouvé couvert de milliers de petits coquillages (des dentales).

Dans le chapitre qu'il consacre à l'art pariétal paléolithique (chap. VI), Alain Testart émet des hypothèses interprétatives très différentes de celles avancées jusqu'à maintenant par les préhistoriens. Il part de quatre constats, qu'il érige en principes et dont il précise qu'il s'agit des premiers de la vingtaine que comptera un ouvrage à venir entièrement dédié à ce sujet⁵.

Premièrement, il constate que les artistes paléolithiques représentaient les animaux de façon très réaliste, avec force détails, mais sans le milieu dans lequel ils évoluent. Ce milieu peut être suggéré (au moyen d'un relief sur la paroi de la grotte, par exemple, qui évoquera le sol), mais n'est jamais figuré. De sorte que « le réalisme de l'art pariétal paléolithique s'arrête aux frontières de l'espèce » (p. 259). Deuxième constat, cet art est peu narratif, il est plutôt descriptif : les scènes représentées, si elles ne manquent pas de dynamisme (des chevaux au galop, des mammoths défilant majestueusement ou deux mâles s'affrontant), elles ne racontent aucune autre histoire que celle de la « vie quotidienne ». Il ne s'agit donc pas de mythologie, dans le sens où ce mode de représentation « ne met en scène aucune interaction entre espèces différentes » (p. 260). Troisièmement, Alain Testart constate que ces compositions iconographiques obéissent à des règles strictes selon qu'il s'agit de représenter des animaux d'une même espèce ou d'espèces différentes. Ce qu'il traduit par une façon conventionnelle de donner à voir la « multitude animale » et donc par « l'expression d'une pensée classificatoire » (p. 263). Enfin, le quatrième et dernier constat, qui n'a rien d'inédit et a déjà largement été commenté, est que l'art pariétal paléolithique ne représente pas l'humain, sinon de façon schématique, incomplète ou caricaturée, très loin quoi qu'il en soit de la valeur esthétique accordée aux animaux. Mais Alain Testart tire de ces quatre constats deux conclusions qui, elles, sont particulièrement inédites. 1) S'il ne représente pas l'homme, l'art pariétal paléolithique parle de l'homme. Les animaux en sont des métaphores – comme dans les fables de La Fontaine –, jusque dans leur classification entre espèces animales qui renverrait à des distinctions sociales. Il exprime, dès lors, une vision du monde totémique, l'état du monde au temps du mythe, c'est-à-dire quand l'homme est encore à un stade hybride évoluant au milieu d'espèces animales déjà bien différenciées ; 2) quant à la caverne, elle symboliserait les origines, le lieu d'où « sont sorties toutes ces créatures au début des temps » (p. 270).

5. Cet ouvrage, dont la rédaction était achevée au moment de la disparition de l'auteur, sera normalement bien publié.

Cette interprétation de l'art pariétal paléolithique par le totémisme me paraît tout autant intéressante que novatrice, toutefois, en l'état, elle est difficile à juger et soulève de nombreuses questions. Qu'en est-il, par exemple, des animaux rares (phoques, saïgas, élans) ou uniques (animaux marins de la grotte Cosquer), représentés de façon très marginale alors qu'on les trouvait forcément dans l'environnement des hommes qui les ont peints, ou encore des mains négatives, très présentes dans l'ornementation des grottes mais qui ne sont pas du tout évoquées ici ? Attendons donc l'ouvrage annoncé...

Les données iconographiques ainsi interprétées plaident en faveur, selon Alain Testart, d'un modèle social paléolithique de type A. D'autres arguments le conduisant à ce même rapprochement sont présentés dans le chapitre VII, après l'exposé d'une thèse plus générale sur l'évolution d'ensemble des chasseurs-cueilleurs, différente selon qu'ils sont du type A ou B.

L'un de ces arguments provient de la considération de l'évolution de leurs systèmes techniques⁶, le modèle de type A induisant un faible intérêt pour le progrès. Or, le Paléolithique supérieur se caractériserait par un fort contraste entre progrès symboliques et progrès utilitaires, ce qui se traduit par un développement technique particulièrement lent. Durant cette période, Alain Testart ne dénombre, en effet, que trois innovations majeures, autrement dit de celles qui débouchent, à la différence d'autres inventions dites « virtuelles », sur des applications significatives pour la vie en société : l'aiguille à chas, le propulseur et les pointes ou harpons barbelés (à barbe ou à barbelure). Ce n'est que durant la période suivante de l'Épipaléolithique (ou Mésolithique, soit la période intermédiaire entre la fin du Paléolithique et l'adoption de l'agriculture) que le rythme de ce développement va s'accélérer considérablement, notamment avec l'invention de l'arc. Enfin, l'auteur inscrit le développement technique au Paléolithique supérieur dans un « technosystème » spécialisé, une forme de développement centré sur le thème du corps et de l'organique. Dans la mesure où le niveau technique des chasseurs-cueilleurs australiens possédait, au moment du contact, les mêmes caractéristiques, Alain Testart en déduit que les structures sociales du Paléolithique supérieur étaient identiques à celles de l'Australie aborigène, c'est-à-dire de type A.

Pour étayer encore cette hypothèse, Alain Testart ajoute un dernier argument, d'ordre ethnogéographique car tiré, cette fois, de la considération de la distribution géographique des chasseurs-cueilleurs actuels. Il repose sur les potentiels évolutifs des chasseurs-cueilleurs nomades et de leur

6. Où, encore une fois, la causalité technologique, bien que jamais évoquée, se décèle partout en trame de fond.

volonté ou non de développer des forces productives rendant possible l'agriculture et/ou une économie sédentaire à stockage. Selon plusieurs schémas (notamment la figure 29, p. 323) répartissant toutes les lignes possibles d'évolution en fonction des environnements culturel et géographique, il apparaît que les chasseurs-cueilleurs australiens constituent une catégorie à part qui n'a « pas inventé ni adopté l'agriculture même quand elle était possible » (p. 318), et que l'on retrouve donc, à l'instar des chasseurs-cueilleurs paléolithiques, « à la fois sur des terres infertiles et sur des terres propres à l'agriculture » (*id.*).

Suivant ce schéma, on notera le rôle prépondérant de l'environnement dans l'évolution des sociétés : à l'exception des Aborigènes australiens, les « clades » sont clairement basés sur les possibilités ou non de stocker, ou de cultiver. La causalité environnementale apparaît nettement ici, la causalité technologique n'étant pas loin derrière, et l'une et l'autre me semblent plus déterminantes que les critères exclusivement sociaux. Par ailleurs, si l'on suit l'auteur en retenant, d'une part, que le potentiel évolutif des Aborigènes australiens, c'est-à-dire des chasseurs-cueilleurs de type A, était quasiment bloqué par leur structure sociale, d'autre part, que les chasseurs-cueilleurs du Paléolithique supérieur étaient de ce même type, comment expliquer que quasiment tous ces derniers aient pu évoluer en type B (les Aborigènes restant les seuls représentants au monde du type A) ? La question de cette transition est éludée par Alain Testart, alors qu'elle soulève à mon sens un problème fondamental⁷. Cette longue démonstration n'aura donc pas suffi à me convaincre totalement sur le fait que l'on puisse s'appuyer sur les Aborigènes australiens pour penser les hommes du Paléolithique supérieur⁸...

De l'invention de l'agriculture...

Avec le huitième chapitre, on abandonne la typologie pour s'intéresser aux causes et origines de l'agriculture. Après 30 millénaires de stagnation, un élan en termes d'inventivité technique est ainsi constaté dès le Mésolithique, qui aboutira, très approximativement autour de 10 000 avant notre ère, à l'invention de l'agriculture, « après quoi tout s'accéléra d'ailleurs

7. À la suite de plusieurs remarques allant dans ce même sens, Alain Testart avait, avant sa disparition, rédigé un article pour expliquer comment il concevait le passage du type A au type B. Cet article paraîtra dans la dernière livraison de l'année 2014 du *Bulletin de la Société préhistorique française*. Nous pourrions alors juger de la nature de ses arguments.

8. Indépendamment, je m'appuie sur d'autres motifs, entre autres sur les données de la paléobiologie moléculaire, lesquelles montrent que les ancêtres des Aborigènes se séparent de ceux des Paléolithiques supérieurs européens et asiatiques il y a 62 000 à 75 000 ans (cf. Rasmussen *et al.* 2011). Mais il n'est pas possible de les développer dans le cadre qui m'est ici donné.

encore plus » (p. 326). Alain Testart débute par un développement sur les notions d'agriculture et de domestication (des plantes et des animaux) qui peuvent s'analyser soit au sens de la biologie à partir des caractères génétiques des espèces domestiquées, soit au sens des sciences sociales en termes d'économie agricole. Les définitions des premiers (notamment utilisées en archéobotanique) sont indispensables mais non superposables à celles fondées sur les problématiques économiques de l'archéologie préhistorique, ce qui entraîne une discordance entre leurs critères de reconnaissance.

Par ailleurs, la différence entre cultivateurs-éleveurs et chasseurs-cueilleurs n'est pas toujours nette : rien ne différencie, en Amérique du Sud par exemple, les horticulteurs non éleveurs non stockeurs de chasseurs-cueilleurs nomades. Resurgit alors la notion déjà évoquée plus haut de stockage – de végétaux et d'animaux à grande échelle s'entend –, qui apparaît à l'auteur « comme un critère aussi pertinent, sinon plus, que celui de l'agriculture » (p. 342), pour séparer les sociétés à richesse (= économies à stocks) des sociétés achrématiques (= économies sans stock) (p. 341). Encore une fois, je le suis totalement sur ce point.

L'hypothèse finalement proposée pour l'origine de l'agriculture, est que, dans ce mouvement d'inventivité d'ensemble qui caractérise la sortie de la période glaciaire, l'accumulation de réserves alimentaires et d'équipements (cf. *supra*) conduisent les chasseurs-cueilleurs à une sédentarisation progressive⁹. Or, c'est cette adoption de la sédentarité qui va « les prépare[r] à la vie agricole » (p. 350), étant entendu que les premières techniques agraires sont déjà à leur portée. Par ailleurs, partout les données archéologiques montrent que sédentarité et/ou poterie semblent avoir précédé l'agriculture. Mais le rapport entre les deux premières est ambivalent : Alain Testart voit en la présence de céramique – en tout cas bien développée en qualité et en quantité, car elle peut exister à l'état rudimentaire chez les chasseurs-cueilleurs nomades – un indice assez fort de sédentarité. C'est très certainement exact, toutefois, et il en convient, l'absence de poterie, quant à elle, ne prouve en rien l'absence de sédentarité : les ethnologues savent bien que les chasseurs-cueilleurs sédentaires stockeurs de la côte nord-ouest de la Californie ne la pratiquent pas, et les archéologues que la technique céramique apparaît au Proche-Orient alors que le processus de néolithisation (sédentarisation et agriculture) est déjà bien en place.

9. Alain Testart distingue un second modèle de sédentarité qui n'est pas fondé sur le stockage : il s'agit de « sédentarité en raison de conditions écologiques favorables » permettant aux chasseurs-cueilleurs de cette catégorie de se ravitailler tout au long de l'année (pp. 357-358).

Cette partie se termine sur la présentation très détaillée de trois scénarios autour de l'invention de l'agriculture : au Proche-Orient, en Extrême-Orient et en Amérique tropicale. Leur mise en parallèle montre des différences dans les datations, les séquences et les rythmes (notamment pour la poterie, qui peut apparaître avant ou après la domestication), mais met également en évidence un point commun : la sédentarité, quelles qu'en soient les raisons, est antérieure à l'économie agricole. Ces résultats conduisent donc à compléter le schéma général d'évolution antérieurement proposé.

...à celle de la richesse

À partir du neuvième chapitre, sont analysées les questions liées à la notion de richesse. Partant de sa déduction selon laquelle les chasseurs-cueilleurs paléolithiques ne connaissaient pas la richesse, Alain Testart postule que cette dernière est apparue – en même temps que la sédentarisation, avec l'accroissement de la production de choses matérielles durables – dans des sociétés qui utilisaient jusque-là une autre forme de stratégie sociale pour se structurer, à savoir la quête de l'épouse. De sorte que, « quand naît la richesse, elle naît sur ce fond social multimillénaire et elle sert d'abord et avant tout à payer pour les femmes » (p. 401) : à partir de ce moment, les beaux-pères acceptèrent de leur futur gendre des produits matériels durables plutôt que du travail. De même, elle sert à compenser pour un mort lorsque les parents d'une victime préférèrent une compensation matérielle plutôt que la vie du coupable. Plus largement, elle sert à tout détenteur d'une obligation à partir du moment où il accepte des biens plutôt qu'un service, biens qu'il réutilisera lui-même de la même façon.

La première fonction de la richesse structurant les sociétés de type néolithique serait donc de servir à payer le prix de la fiancée ou celui du sang (*wergeld*). Or, Alain Testart pense que cette fonction restera la principale pendant longtemps notamment parce que, selon lui, « ce qui manque totalement dans ces sociétés, c'est la possibilité pour la richesse de s'investir en terres » (p. 407). En effet, les sociétés néolithiques seraient des sociétés où la propriété de la terre est « usufondée », c'est-à-dire fondée sur l'usage et non sur la considération du fonds – cas de la propriété « fundiaire » –, ce qui n'en fait donc pas un enjeu majeur, voire pas même une source de revenus. L'origine de cette forme de propriété remonterait très probablement au temps des chasseurs-cueilleurs du Paléolithique, de sorte que l'auteur fait se succéder trois grands ensembles, ou « trois mondes » : « un “monde I” [de] sociétés sans richesse et tout au plus propriété usufondée ; “un monde II” [de] sociétés avec richesse et propriété

usufondée ; un “monde III” [de] sociétés avec richesse et propriété fundiaire » (p. 410). Les sociétés néolithiques correspondant au monde II sont donc très différentes des nôtres et de toutes celles correspondant au monde III, avant tout parce que « la richesse y sert principalement à faire face à ses obligations sociales [mariages, torts causés à autrui] et pas à assurer son pain » (p. 435).

En approfondissant la question (chap. X), Alain Testart établit que les sociétés du monde II sont loin d'être « égalitaires », comme on le lit ou l'entend encore trop souvent faute de visibilité ethnographique et archéologique des inégalités. Avec la richesse, apparaissent en effet au Néolithique les inégalités socio-économiques : même la propriété usufondée crée des inégalités entre ceux qui occupent les terres les plus fertiles et ceux moins bien lotis ; si cette forme de propriété exclut la possibilité de misère, puisque tout un chacun peut cultiver une terre, en revanche elle n'empêche pas cette « autre source évidente d'approfondissement des inégalités » (p. 423) qu'est l'esclavage, présent dans toutes les sociétés du monde II étudiées – y compris chez les chasseurs-cueilleurs –, et donc très certainement dans celles de type néolithique. Ensuite, la richesse crée un pouvoir économique et confère un pouvoir politique fondé sur les relations personnelles, en particulier la clientèle.

Pour ce qui concerne l'Europe néolithique précisément, Alain Testart s'appuie sur les données ethnohistoriques des textes antiques pour remonter le temps et confirmer ses deux précédentes propositions, à savoir que le prix de la fiancée y était la seule prestation matrimoniale et que la propriété foncière y était bien usufondée. Partant de là et des autres caractéristiques économiques du monde II, il déduit que la dernière stratégie pour convertir la richesse en prestige social, glorifier son nom et sa mémoire reste les dépenses ostentatoires : fêtes villageoises les plus somptueuses possibles et/ou constructions de monuments (mégolithes, tumulus, etc.). J'adhère sans réserve à cette explication. À la différence de l'art paléolithique qui « ne s'exhibait pas », l'art néolithique, au contraire, se montre » (p. 437). Aussi, tout comme Alain Testart, je pense que ce qui est fondamental dans la présence des mégolithes et de tous les monuments témoignant d'un « gigantisme funéraire », est qu'ils sont moins les manifestations de la puissance politique d'un chef que celles de la puissance économique d'un commanditaire, la forme visible d'un pouvoir conféré par la richesse. En ce sens, « c'est un point secondaire que de savoir si le mégalithe était destiné à un seul homme ou à une collectivité » (p. 443). Une autre forme de richesse précoce est la possession d'esclaves, mais elle est beaucoup moins visible et n'est guère détectable que dans l'accompagnement funéraire, lui-même seulement démontrable à l'heure

actuelle par les dépôts humains en fosses circulaires (Testart *et al.* 2010). Ainsi, la « richesse néolithique, de multiple façon, se veut ostentatoire, et cette ostentation se joue dans la mort » (p. 449). Même si je mets toutefois en doute le fait que les fosses circulaires sont « tout aussi ostentatoires » (*id.*) que les mégalithes.

Les systèmes politiques avant l'histoire

Dans le onzième et dernier chapitre, Alain Testart aborde la question des systèmes politiques. Postulant que les sociétés néolithiques européennes étaient sans État, il nous rappelle d'abord les trois grands systèmes rencontrés en ethnographie dans les sociétés avec richesse hors contexte étatique : la ploutocratie ostentatoire, la démocratie primitive et l'organisation lignagère. La première catégorie, où les chefs n'ont pas de pouvoirs dérivant de leur fonction mais de leur puissance économique, traduirait « la prolongation dans les temps néolithiques d'une organisation qui était celle des temps paléolithiques » (p. 459), avant d'être modifiée par l'apparition de la richesse et de l'ostentation. Elle a d'ailleurs une distribution géographique subactuelle marginale, bien que présente sur tous les continents en dehors des régions qui connaissent depuis longtemps la propriété fundiaire (monde III). *A contrario*, la démocratie primitive prédomine en Amérique et l'organisation lignagère en Afrique. Ces deux derniers systèmes représenteraient deux voies d'évolution différentes à partir du premier.

Les bases étant posées, l'auteur fait remarquer que le premier mégalithisme européen se développe dans les régions côtières presque entièrement atlantiques qui sont les plus récemment néolithisées. Il en conclut, comme d'autres avant lui, que ces constructeurs de mégalithes étaient des navigateurs, mais il en déduit aussi qu'ils étaient très certainement dans la continuation de la tradition culturelle des chasseurs-cueilleurs et donc de leur organisation politique minimale. Ces premières sociétés mégalithiques d'Europe étaient donc bien, pour Alain Testart, des ploutocraties ostentatoires.

Si, au départ, la fonction funéraire du mégalithisme n'avait été que secondaire, s'effaçant derrière la volonté d'ostentation, son évolution serait marquée, à l'inverse, par le renforcement de la première et l'effacement de la seconde. Parallèlement à cette régression de l'architecture extérieure et à ce développement de l'espace sépulcral, le caractère collectif de la sépulture s'affirme. Faut-il y voir une évolution vers une forme de démocratisation, comme l'aspect égalitaire de la réunion de plusieurs défunts dans un même caveau pourrait le laisser penser ? Non, car « les mégalithes sont trop peu nombreux pour que l'ensemble de la population y ait été inhumé » (p. 473), ce qui, ajouté à l'observation de différents modèles

ethnographiques, fait dire à l'auteur que cela ne concernait qu'une sélection d'individus, vraisemblablement les membres d'une classe dominante, et ne signait donc en aucun cas l'absence d'inégalités sociales : les « sociétés mégalithiques furent des sociétés élitistes [...] qui se combinent très bien avec la ploutocratie ostentatoire » (p. 474). La discussion se termine par la mise en doute du caractère lignager des sociétés mégalithiques¹⁰ et sur le rappel des limites temporelles et spatiales du mégalithisme européen.

Cette réflexion sur l'évolution du phénomène mégalithique me paraît faussée par une confusion liée à l'appellation « mégalithisme », sous laquelle sont regroupés des aspects tout à fait différents qu'il conviendrait, à mon sens, de dissocier. À la décharge d'Alain Testart, les archéologues eux-mêmes sont pour beaucoup dans la permanence de ce flou, et ses conclusions auraient sans doute été différentes s'il s'était inspiré de la judicieuse distinction opérée par Jean Leclerc entre monumentalisme (que je qualifiais plus haut de « gigantisme »), mégalithisme et sépulture à fonctionnement collectif (Leclerc 1999).

L'évolution politique européenne

C'est à une tentative d'interprétation de l'évolution politique européenne sur le long terme qu'Alain Testart va se livrer pour terminer son essai. Ne disposant d'aucune preuve archéologique pour cela, il va donc faire à nouveau appel aux Anciens et aux données ethnohistoriques.

Les peuples germaniques de l'Europe ancienne étaient toujours des sociétés sans État. Tacite et Jules César nous disent que les institutions des anciens Germains (1^{er} siècle avant J.-C.-1^{er} siècle après J.-C.) iraient dans le sens d'une « démocratie militaire », avec des chefs de guerre qui n'ont ni fonction ni pouvoir politique, où « ne partent [...] et ne font la guerre, que ceux qui veulent » (p. 482), et où une assemblée du peuple en armes dispose au moins d'un pouvoir judiciaire. À l'inverse, « tout chez les Gaulois, indique déjà [à la veille de la conquête romaine] l'existence d'États » (p. 485), ou plutôt d'une sorte de démocratie étatique intermédiaire entre le régime germain et celui des cités méditerranéennes. De cela, Alain Testart fait l'hypothèse d'un très ancien fond européen démocratique car, si le système institutionnel et politique diffère d'un peuple à l'autre (Germains, Gaulois, Romains, Grecs), « partout on trouve une assemblée du peuple, réputée souveraine et dont dépendent les grandes décisions » (p. 488). Cette synchronie trouverait son origine dans les démocraties primitives du Néolithique, apportées en Europe par les immigrants venus du Proche-Orient. De sorte que, « ce que firent les Grecs

10. Contre Alain Gally, notamment (cf. Gally 2006 : 91 *sqq.*).

au VI^e siècle, ce ne fut pas “d’inventer” la démocratie, mais plutôt de parfaire une forme très ancienne » (*id.*). Parallèlement, Alain Testart réfute l’idée d’organisations lignagères en Europe.

Le cas particulier de la culture rubanée¹¹, correspondant au « premier Néolithique de l’Europe tempérée » (p. 493), est ensuite examiné, afin de voir si les données archéologiques sont compatibles avec la proposition d’une démocratie primitive d’origine néolithique. Parmi les signes caractéristiques de cette culture, Alain Testart relève que le « conformisme » de l’architecture des maisons et l’uniformité des nécropoles iraient dans le sens d’une absence d’ostentation. À l’encontre de « l’image idyllique de paisibles agriculteurs » (p. 498) colportée par la tradition archéologique, les indices de violence armée, voire même de cannibalisme (Boulestin, Jeunesse & Zeeb-Lanz 2009), témoigneraient d’une néolithisation et « assimilation » brutale des derniers chasseurs-cueilleurs mésolithiques, et donc de l’existence « de formes de guerres ou d’engagements militaires [...] conforme à ce que l’on sait des sociétés traditionnelles » (p. 503). Enfin, la découverte d’énigmatiques enceintes non défensives amène l’auteur à spéculer sur le fait qu’elles auraient été le lieu de fêtes publiques, voire de places publiques pour réunir le peuple, les « *agora* du Néolithique » (p. 506).

Je suis quelque peu dubitatif quant à cette hypothèse de la démocratie primitive introduite en Europe par les Rubanés. Certes, différents éléments, dont ne parle pas Alain Testart, pourraient plaider en faveur d’une Europe du début de notre ère et de la fin de la précédente plus proche des formes de démocraties primitives américaines que des organisations lignagères africaines. Pour n’en citer que deux, on peut mentionner : l’opposition, attestée par César, entre le vergobret et le général gaulois qui évoque celle entre le chef de paix et le chef de guerre, typique des Indiens d’Amérique du Nord ; ou bien la pratique du don, si bien représentée en Europe par l’évergétisme, qui est également présente outre-Atlantique alors qu’elle l’est très peu en Afrique. En dehors de cela, aucun argument, au vu des seules données archéologiques, d’ailleurs souvent incomplètes et approximatives pour cette période, n’est capable de faire objectivement pencher la balance du côté de cette hypothèse démocratique plutôt que du côté de celle de lignages. Que l’organisation politique des Rubanés n’ait pas été celle des constructeurs de monuments mégalithiques, cela me paraît effectivement fortement probable, mais la démocratie a pu tout aussi bien naître au cours des cinq millénaires qui

11. Le Rubané désigne la période entre 5500 et 4800 avant J.-C., où se répand en Europe centrale (entre le moyen Danube et le bassin Parisien) une culture caractérisée par sa céramique aux décors en bandes sinueuses se déroulant autour des vases.

les séparent des Gaulois et des Germains, intervalle au cours duquel il y a d'ailleurs certaines civilisations « que l'on voit assez mal en démocraties » (p. 488), comme l'admet lui-même l'auteur.

Dans un court épilogue, Alain Testart reprend, pour mieux la clore, sa démonstration sur l'ancienne tradition démocratique européenne, qu'il argumente cette fois par le fait que l'État ne se serait installé que tardivement dans cette région du monde. « Dans le cadre de l'Europe barbare, ce sont ses structures politiques qui expliquent qu'elle n'ait pas inventé ni adopté l'État » (p. 510) : la démocratie primitive, qui par définition limite le pouvoir des grands, ne s'y prête pas, en effet, à la différence des organisations lignagères qui, comme dans le Proche-Orient ancien, furent favorables à « une naissance précoce de l'État », en l'occurrence despotique (p. 512). Il fallut attendre au moins les VI^e-V^e siècles avant notre ère pour que l'Europe accepte l'État sous la forme de la démocratie athénienne, puis les XVIII^e et XIX^e siècles pour qu'elle réinvente ce système politique sous des formes modernes. Voilà une idée qui apporte de l'eau au moulin de ceux qui pensent que la démocratie serait naturellement occidentale, mais totalement étrangère à d'autres cultures. Je ne me prononcerai pas sur cette thèse, mais il est certain qu'elle ne plaira pas à tout le monde¹²...



Au terme de ma lecture, j'aimerais souligner à quel point cet ouvrage stimule la réflexion : que l'on suive ou non son auteur dans ses raisonnements et ses hypothèses, il offre un véritable carburant intellectuel aux archéologues et aux anthropologues sociaux intéressés par le passé lointain, un cadre d'analyse pour l'évolution des sociétés complètement renouvelé, enfin affranchi du néo-évolutionnisme américain qui lui servait jusque-là de support. Il nous appartient maintenant d'exploiter toutes les nouvelles perspectives que ce livre a ouvertes. C'est particulièrement vrai pour les archéologues, à qui revient sans doute dorénavant la tâche d'affiner encore les propositions d'Alain Testart fondées sur sa transposition des données ethnologiques à l'archéologie. Suivant l'exemple de ce grand anthropologue qui sut ne pas rester prisonnier de sa discipline, j'insisterai dès lors une nouvelle fois sur une nécessaire coopération entre l'anthropologie sociale et l'archéologie, sous la forme d'un véritable dialogue qui serait profitable à tous points de vue aux deux parties.

Université de Bordeaux
De la Préhistoire à l'actuel : culture, environnement, anthropologie (UMR 5199-PACEA), Pessac
bruno.boulestin@u-bordeaux.fr

12. Elle est en particulier farouchement rejetée par Amartya Kumar Sen (2005), prix Nobel d'économie en 1998.

Boulestin, Bruno, Christian Jeunesse & Andrea Zeeb-Lanz

2009 « Cannibalisme de masse au néolithique », *La Recherche* 433 : 54-57.

Gallay, Alain

2006 *Les Sociétés mégalithiques. Pouvoir des hommes, mémoire des morts.* Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes (« Le savoir suisse » 37).

Sen, Amartya Kumar

2005 *La Démocratie des autres. Pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident.* Trad. de l'américain par Monique Bégot. Paris, Payot & Rivages (« Manuels Payot »).

Leclerc, Jean

1999 « Un phénomène associé au mégalithisme : les sépultures collectives », in Jean Guilaine, ed., *Mégalithismes de l'Atlantique à l'Éthiopie.* Paris, Errance (« Collection des Hespérides ») : 23-40.

Mowat, Farley

1953 *Mœurs et coutumes des Esquimaux caribous.* Trad. par Nina Robinot. Paris, Payot (« Bibliothèque historique »).

Rasmussen, Morten et al.

2011 « An Aboriginal Australian Genome Reveals Separate Human Dispersals into Asia », *Science* 334 : 94-98.

Tarot, Camille

2008 *Le Symbolique et le sacré. Théories de la religion.* Paris, La Découverte (« Textes à l'appui. Série Bibliothèque du MAUSS »).

Testart, Alain

1982 *Les Chasseurs-cueilleurs ou l'Origine des inégalités.* Nanterre, Société d'ethnographie (« Mémoires de la Société d'ethnographie » 26).

2004a *La Servitude volontaire, 1. Les morts d'accompagnement.* Paris, Errance.

2004b *La Servitude volontaire, 2. L'origine de l'État.* Paris, Errance.

2005 *Éléments de classification des sociétés.* Paris, Errance.

Testart, Alain, Christian Jeunesse, Luc Baray & Bruno Boulestin

2010 « Les esclaves des tombes néolithiques », *Pour la Science* 396 : 74-80.

Vanhaeren, Marian & Francesco d'Errico

2003 « Le mobilier funéraire de la Dame de Saint-Germain-la-Rivière (Gironde) et l'origine paléolithique des inégalités », *Paleo* 15 : 195-238.